



refus rachat de crédit / dossier sans incident

Par **Mariefrance**, le **26/08/2019** à **16:56**

bonjour, j'ai eu à faire face à de très grosses dépenses depuis 3 ans et ai pris un crédit en plus de celui de mon véhicule. Mes revenus ont baissé et j'ai du mal à faire face, ceci étant je n'ai jamais fait d'impayé mais surtout utilisé mon découvert à fond, et celui-ci vient de m'être diminué de moitié. Ce qui complique tout. Par naïveté, j'ai pensé que si j'arrivais péniblement à payer 700 €/m de crédit, je pourrais forcément faire valoir mon dossier avec un remboursement mensuel divisé par 2. Or, je suis hébergée par ma famille (alors c'est un problème !) et j'ai des revenus fonciers émanant d'une SCI (qui a un prêt en cours). Donc, il n'y a pas de solution pour m'aider ! Avez vous une suggestion à me faire ? MERCI

Par **Prana67**, le **26/08/2019** à **21:17**

Bonjour,

Changez de banque peut être ?

Par **Mariefrance**, le **27/08/2019** à **10:29**

j'y pense, mais ce sont les banques qui refusent de donner un accord aux stés de rachat de crédit, donc je doute qu'une banque comprenne...

merci pour votre idée !

Par **Prana67**, le **27/08/2019** à **12:30**

Je ne comprends pas le sens de votre phrase.

Vous démarchez les banques, vous demandez un prêt pour racheter le ou les autres prêts. Si vous trouvez yn accord avec une banque vous rachetez le ou les autres prêts

Par **Visiteur**, le **27/08/2019** à **13:17**

Bonjour

Si vos revenus ont baissé, il est assez logique que le découvert autorisé l'ait été également car il est en principe lié.

Quelles sont les conditions de remboursement anticipé figurant sur vos contrats de prêt ?